

L'industriel de l'Est a de la difficulté à comprendre pourquoi le cultivateur de l'Ouest réclame certaines choses qui compromettent les chances d'emploi de l'ouvrier de l'Est.

Ceux d'entre nous qui s'intéressent aux affaires du pays,—et cela comprend les députés et des milliers de gens en dehors de cette enceinte,—ne veulent pas que l'on soit injuste envers quelque classe que ce soit. Si les compagnies de machines agricoles ont été injustes,—ce n'est qu'une simple supposition; je ne l'admetts nullement,—et ont exploité les cultivateurs, eh bien, qu'on les punisse. Lorsqu'il a été question de faire une enquête sur cette industrie, les deux côtés de la Chambre se sont montrés satisfaits. Ce comité devrait nous donner un rapport équitable. Je crois que cette enquête dure encore. Aujourd'hui nous voyons pour la deuxième fois au cours de l'année réduire le tarif des instruments aratoires.

Je prétends que c'est injuste envers l'Est industriel, bien que l'Ouest agricole souhaite un abaissement des prix des machines agricoles sans se soucier de l'effet que cela peut avoir pour l'Est, à juger d'après ce qu'ont dit certains de nos honorables collègues. Franchement, à titre de représentant d'une circonscription industrielle, je demande que l'on tienne compte de cette grande question, car c'est véritablement une grande question. Il s'agit de 9,000 hommes ou plutôt de 18,000, mais, peu importe le nombre, ce sont 9,000 ou 18,000 personnes qui ont besoin de gagner leur vie. Le principe est le même. Je manquerais à mon devoir si je ne demandais pas au gouvernement de modifier sa décision au sujet de ce numéro du tarif.

M. LEADER: L'honorable député de Greenwood, qui vient de reprendre son siège, a fait un excellent discours pour plaider la cause de l'industrie des instruments aratoires. Je désirerais dire un mot en faveur des culti-

vateurs, de cette classe patiente dont on n'entend que bien rarement la voix, de cette classe de Canadiens habituellement exploitée par les fabriques d'instruments aratoires, et par d'autres industries dont le pays est infesté.

Je ne veux pas douter pour un instant de la sincérité de l'honorable député. Il est mû par le désir d'être utile au peuple canadien, et particulièrement à la classe de la population qu'il représente. De mon côté, je manquerais à mon devoir si je négligeais de prendre la parole au nom de mes commettants. Après l'avoir entendu prendre si éloquemment la défense de l'industrie manufacturière, je me crois obligé de parler du cultivateur qui achète les instruments fabriqués par ces compagnies. Je dirai qu'après que le droit douanier sur les instruments aratoires eût été réduit de moitié, c'est avec stupeur que non seulement les cultivateurs, mais les citoyens aussi, ont constaté que l'on avait haussé les prix de ces instruments, au lieu de les diminuer.

J'ai ici un télégramme dans lequel la chambre de commerce de la ville de Portage-la-Prairie dénonce cette hausse de prix de la part de l'industrie et demande que l'on agisse. Le tarif ayant été réduit à 12½ p. 100 nous avions espéré profiter de cette réduction. Je n'ai pas l'intention de traiter la question du point de vue statistique. Je crois que l'honorable député de Huron-Perth (M. Golding) s'est chargé de ce soin. Je voudrais citer les prix des instruments aratoires dans la ville de Portage-la-Prairie que j'habite, pour indiquer ce que nous espérons par suite de la réduction du tarif, et ce que nous avons obtenu. Je ne veux pas retarder plus que de raison les travaux du comité, mais il est fort désirable, je crois, que ces renseignements soient consignés au hansard.

Je vais indiquer dans la dernière colonne ce que j'appellerai le "gyp" price sur les différents instruments: Voici les chiffres:

PRIX DES INSTRUMENTS ARATOIRES

	1936	Prix de 1935 Moins 12½%	Augmenta- tion
Lieuse de 6 pieds, complète.....	\$242 00	\$197 75	\$44 25
Lieuse de 7 pieds, complète.....	266 00	217 00	49 00
Lieuse de 8 pieds, complète.....	274 00	224 00	50 00
Lieuse de maïs, n° 6.....	243 00	199 50	43 50
Râteau à foin de 10 pieds.....	58 00	48 15	9 85
Faucheuse de 5 pieds.....	95 50	76 55	8 75
Faucheuse de 5 pieds, avec réservoir d'huile. . .	113 00	91 45	21 50
Semoir à 20 disques.....	242 00	202 15	39 85
Semoir à 24 disques à relèvement automatique..	293 00	244 15	48 85
Semoir à 28 disques à relèvement automatique..	346 50	289 20	57 30
Cultivateur à 17 dents.....	100 50	82 25	8 25
Cultivateur à 17 dents à relèvement automati- que.....	116 75	96 45	20 30
Cultivateur à 11 dents, à relèvement automatique	146 25	125 35	20 90
Herse à disques, de 8½ pieds, à sens unique. . .	298 75	252 65	46 10
Epandeur d'engrais.....	184 50	152 70	31 85